

4 juillet 2014
La République et la Grève

La question n'est pas la violence de la grève.
Encore une fois la grève n'est qu'une contre-violence exercée pour faire plier, cesser la violence dont sont victimes ceux, qui par ce moyen exigent justice sociale et reconnaissance de leurs droits et qui devraient au contraire être défendus et soutenus par un gouvernement qui travaillerait au bien de son peuple, au pacte social et aux fondements de la république.

S'il y avait dialogue, alors il n'y aurait pas la violence des accords du 22 mars, qui ont frappés sèchement intermittents, intérimaires, précaires, chômeurs.
Or ces accords sont dans le fond une destruction et dans la forme une agression.

Double violence.
Et même violence avec préméditation puisque tous étaient prévenus, et les expertises réalisées par les coordination et le comité de suivi étaient disponibles comme plateforme pour une vraie réforme socialement juste.

La violence est effective.
Elle est celle de ces accords du 22 mars, voulus par le medef et qui réduisent les êtres à l'état de marchandises sur les rayonnages de la production libérale, puisque la seule question qui est posée est celle du coût du travail et non celle de la justice sociale.

Or pour permettre que ces accords soient effectifs, il fallait qu'ils soient agréés. Et c'est ce qu'a fait le gouvernement le 26 juin 2014.
Le gouvernement après avoir dit qu'il ne pouvait rien faire, (mr rebsamen "je suis obligé d'agréer" annonçait - par la voix, cette fois ci directement, du premier ministre Manuel Valls - la mise en Oeuvre d'un financement par les impôts d'une des conséquences reconnue désastreuse de ces accords : à savoir le différé d'indemnisation. En attendant une possible nouvelle réforme complète des annexes 8 et 10 vaguement promise.
Sans qu'on en sache ni le contenu ni la légitimité de ceux qui produiront ce contenu.

DONT acte pense le gouvernement:
Réparation et promesse

Mais acte de quoi ?
Acte de réparation d'une erreur qu'on laisserait se faire -les accords sont agréés donc effectifs- mais qui serait "réparée" parce que l'Etat cad les impôts paieraient les droits volés par les accords, le temps que tout cela soit revu ?
La réponse - l'acte de réparation- est inaudible par ce qu'inapproprié.
Inapproprié, car c'est un acte de soumission aux règles du marchés, lesquels n'ont d'autres règles que bénéfiques, dividendes et plus value. Aucune règle humaine autre que le coût minimum.

C'est une règle de marchandise, ce n'est pas une règle humaine.

L'état n'est pas, ne doit pas être un administrateur de biens, mais au contraire celui qui règle la vie des hommes dans une société dont l'activité marchande n'est qu'une des

activité des hommes.

Si le gouvernement (et c'est ce qu'il dit reconnaître) doit intervenir ce qu'il aurait dû faire avant que ces accords ne soient rédigés, si le gouvernement donc est sincère, alors, il ne peut qu'abroger ces accords dès l'instant qu'il les a considérés caduques.

Pour ce qui concerne du moins les fameuses annexes 8 et 10 auxquels se résumait pour le moment le nerf du conflit.

Et ce n'est pas à cette demande que répond le gouvernement.

Il continue de faire la sourde oreille, malgré les interpellations des élus malgré les grèves, malgré les appels des collectivités malgré les occupations.

Ces moyens sont les seuls dont disposent ceux qui luttent étant donné, encore une fois il faut le rappeler, qu'il n'y a pas de dialogue mais injonction de soumission.

On ne peut reprocher à un peuple agressé par les armes de l'ultra libéralisme du Medef, de jeter des cailloux ou de retourner l'arme économique contre cette organisation qui ne cherche qu'à soumettre toute activité à sa loi.

Et sur ce point il y a aveuglement ou pauvreté d'analyse et misère morale de nos dirigeants.

A moins que ce ne soit volonté et cynisme.

En conséquence se produit le durcissement du mouvement, manifestations, grèves + occupations etc. Car il n'est pas supportable de n'être pas entendu lorsque votre cause est reconnue juste.

Il s'ensuit qu'il n'est pas supportable de jouer les spectacles même avec l'autorisation de critique voire d'insultes qui est offerte aux métiers du spectacle par le gouvernement lui-même ou par la voix de ses représentants "continuez de vous servir de moi comme punching Ball" pourvu que vous n'annuliez pas!

Qu'on joue les spectacles et que l'économie du spectacle irradie le pays de ses retombées économiques !

Ce n'est pas la perte du geste ou du message artistique, ce n'est pas la perte de la création, ce n'est pas l'annulation du festival qui inquiète mais l'annulation des retombées économiques.

Les métiers sont pas entendus, la culture, l'art n'est pas la question n'est pas entendue, le service public de la culture n'est pas la question, la création n'est pas la question. Seul compte dans ce champ d'activité comme ailleurs les bénéfices économiques.

Alors que nous nous parlons précisément de cela. Du service public de la culture. Et nous en parlons en conscience de la force économique du secteur c'est pourquoi nous avons fait grève et c'est pourquoi nous faisons grève puisque la question de la justice sociale et de nos métiers n'est toujours pas écoutée.

Faites les bouffons, insultez nous mais par pitié jouez jouez vos spectacles faites vos concerts, vos films. L'art ne vaut que par l'argent qu'il rapporte.

Il s'agit juste que cela coûte le moins possible et rapporte le plus possible - quant bien même ceux qui le font ne pourraient plus vivre de leur métier et des droits que leur ouvre leur métier.

Se pose du coup la question lourde de notre république et de la légitimité du pouvoir en place qui aurait menti sur son programme dans le seul but d'obtenir le vote des électeurs, et ferait une fois élu l'inverse de la politique pour laquelle il a été investi.

Promesses de quoi?

Concernant donc les métiers du spectacle et de l'audiovisuel, le gouvernement promettrait la refonte à venir des annexes 8 et 10 et la révision du différé ? Sans doute cela a été dit, mais les garanties ne sont pas suffisantes voire inexistantes et l'oubli entre autres des droits rechargeables en est un signe qui ne trompe pas.

Or ceux ci sous le masque du plein emploi mettent ni plus ni moins en oeuvre les conditions de possibilité progressives d'un champ d'esclaves.

Oui bien sur, pas de chaînes, pas de coup de fouet, enfin pas encore.
Mais sommes nous à ce point à l'abri?

Lorsqu'un état produit lui même la misère de son peuple en l'organisant il légitime l'exploitation de l'homme par l'homme.

L'idéologie de l'économie libérale est totalitaire. Elle aspire à mettre au pas le peuple en le précarisant afin d'en disposer. Faire d'un peuple souverain des sujets, ou plutôt des sujets devenus objets.

Un peuple de surnuméraires.

Non plus simplement une armée de réserve de travailleurs mais un peuple entièrement soumis à la promesse et l'espoir du salaire.

Que chacun espère sa survie.

Car celui qui ne travaille qu'à sa survie acceptera toutes les conditions de travail, de salaire de misère, de délocalisation de soi même.

Et toujours les pouvoirs soumis aux marchés agiteront l'étendard du plein emploi. Mais le plein emploi est un leurre, il n'est pas réalisable dans une économie libéralisée et sans contrôle de l'état, c'est à dire, normalement, du peuple.

Le chômage sera devenu un Monstre comme dans un conte.

Ainsi déréalisé, les hommes ne lutteront plus contre la structure économique qu'il les opprime mais feront offrande de leur humanité pour se protéger du Monstre.

Comme dans un conte, on sacrifiera les plus faibles pour commencer et on trouvera ça normal.

Et c'est déjà ce que nous faisons.

On nous enferme dans un phantasme en le faisant passer pour la réalité et on nous appelle à la raison, au bon sens et aux principes de réalité.

Mais c'est à la raison du plus fort qu'on veut nous soumettre et quant au réalisme c'est précisément -pour paraphraser Bernanos- le bon sens des salauds.

Dans quelle république vivons nous ?

Jacques Allaire

Comédien, metteur en scène